

## DOSSIER

## La démarche Municipalité Nourricière au Saguenay–Lac-Saint-Jean : une initiative territoriale de mobilisation citoyenne

Marie Fall<sup>a</sup>, Olivier Riffon<sup>b</sup>, Salmata Ouedraogo<sup>c</sup>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v34n2.1961>



**RÉSUMÉ.** Entre 2017 et 2020, EURÉKO!, un organisme environnemental engagé dans la restauration, la protection et la conservation des écosystèmes, a développé et expérimenté la démarche Municipalité Nourricière dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La finalité de cette initiative est la mise en place d'activités participatives et la prise de décisions collectives pour la concrétisation de projets territoriaux autour de l'alimentation. Cette recherche documente la Démarche dans sa globalité pour évaluer ses impacts et ses limites dans les quatre municipalités ciblées afin de faire ressortir les facteurs d'échec et de réussite. Notre cadre théorique s'articule autour des concepts de virage alimentaire, de stratégie alimentaire, de résilience alimentaire et de mobilisation communautaire. Nous avons adopté une méthode de recherche exploratoire et qualitative. Les principaux résultats démontrent une disparité entre les quatre municipalités dans l'appropriation de la Démarche, notamment dans la motivation, la mobilisation, la participation citoyenne et l'appropriation des projets.

**Mots clés :** Démarche nourricière, Saguenay–Lac-Saint-Jean, mobilisation communautaire, participation citoyenne, EURÉKO!

**ABSTRACT.** Between 2017 and 2020, EURÉKO!, an environmental organization committed to the restoration, protection and conservation of ecosystems, developed and experimented the Municipalité Nourricière approach in the Saguenay-Lac-Saint-Jean region. The objective of this approach is to implement participatory activities and collective decision-making for territorial food related projects. This research documents the entire approach to assess its impacts and limits in the four municipalities targeted by the research, to identify the factors of failure and success. Our theoretical framework is based on the concepts of food changes, food strategy, food resilience and community mobilization. An exploratory and qualitative research approach was adopted. The main results reveal a disparity between the four municipalities in the appropriation of the approach, particularly in motivation, mobilization, citizen participation and project ownership.

**Key words:** Nourishing Approach, Saguenay–Lac-Saint-Jean, community mobilization, citizen participation, EURÉKO!

<sup>a</sup> Professeure, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi

<sup>b</sup> Professeur, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi

<sup>c</sup> Professeure, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

## Introduction

Les défis pour l'atteinte de l'objectif 2 des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable (ONU, 2015), sont exacerbés par les nombreuses crises environnementales, politiques et socioéconomiques. La menace d'un accès limité aux denrées de première nécessité et la hausse des prix des marchandises ont renforcé les inégalités socioéconomiques à l'échelle des territoires. Les chaînes d'approvisionnement alimentaire ont subi des chocs importants lors de la pandémie de COVID-19 (Groupe de la Banque mondiale, 2020). Le conflit russo-ukrainien, toujours en cours, a accentué la crise alimentaire dans plusieurs régions du monde (Global Network Against Food Crises, 2024). Pour pallier les conséquences des crises sur le secteur agricole, des initiatives porteuses pourraient garantir un accès à une alimentation saine et adaptée aux communautés vulnérables, notamment celles établies dans des milieux ruraux ou éloignés, où l'isolement et le manque d'infrastructures peuvent accentuer les difficultés d'accès aux ressources.

Plusieurs projets de systèmes alimentaires territoriaux ont émergé à l'échelle du Québec, à l'instar du Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT)<sup>1</sup>. Ces initiatives visent à favoriser des processus de coconstruction pour renforcer la sécurité alimentaire, en cherchant à augmenter la production et la consommation d'aliments locaux en passant par le développement du sentiment d'appartenance à la communauté et par une appropriation de l'espace public par les communautés.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 1996a), la sécurité alimentaire est atteinte lorsque « les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (paragr. 1). Dans ce contexte, nous observons aujourd'hui un intérêt grandissant des pouvoirs municipaux quant à la transition vers des systèmes alimentaires locaux plus durables, tout comme l'élaboration de stratégies alimentaires à l'échelle des villes (Brand et Jax, 2007; Sonnino, 2009; Mansfield et Mendes, 2013). Les initiatives alimentaires sont nombreuses et diversifiées. Nous assistons par exemple à l'implantation de nombreux projets d'agriculture urbaine qui visent à relocaliser la production alimentaire, à la création de conseils politiques alimentaires, à l'élaboration de chartes alimentaires, etc. (Vivre en ville, 2022). Bien que l'alimentation ne soit pas une responsabilité traditionnelle des administrations municipales québécoises, celles-ci disposent de nombreux leviers, à l'intérieur de leur champ de compétence, pour agir directement sur certains volets de l'alimentation (Vivre en ville, 2014).

À l'échelle provinciale, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2020) a invité « le milieu municipal et les communautés autochtones à soumettre leurs projets de plan de développement de communautés nourricières » (paragr. 1).

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'organisme environnemental EURÉKO! a invité huit municipalités à participer à sa démarche Municipalité Nourricière (ci-après « la Démarche »). Il s'agit d'une démarche de mobilisation citoyenne qui a pour but de permettre aux communautés de « mieux connaître les ressources alimentaires disponibles sur le territoire, de mettre en lumière les défis du système alimentaire local et de trouver des solutions concrètes et collectives » (EURÉKO!, 2020, p. 2). Dans ce contexte où foisonnent les initiatives et concepts liés à l'agroalimentaire en milieu municipal, nous nous demandons comment se démarque la démarche Municipalité Nourricière.

L'objectif de cette recherche, réalisée en partenariat avec EURÉKO! et financée par le Conseil de recherches en sciences humaines, est donc d'évaluer les retombées de la démarche Municipalité Nourricière dans quatre des huit municipalités au Saguenay–Lac-Saint-Jean qui l'ont expérimentée afin d'en dégager les facteurs de réussite et d'échec. Il s'agit des municipalités de Bégin, d'Hébertville-Station, de Labrecque et de Saint-Bruno.

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont : documenter et caractériser la démarche Municipalité Nourricière dans sa globalité auprès des communautés bénéficiaires au Saguenay–Lac-Saint-Jean; évaluer ses impacts sociaux dans les municipalités et ses retombées sur les populations à l'échelle locale; et faire ressortir les facteurs d'échec et conditions de succès en vue de mieux l'adapter dans d'autres communautés.

Nous présentons dans un premier temps la revue de littérature sur les initiatives de sécurité alimentaire et la problématique spécifique à la démarche Municipalité Nourricière comparée à certains projets d'agriculture urbaine, notamment ceux portés par l'organisme EURÉKO! (p. ex., jardins dans les organisations, forêts nourricières publiques et circuits comestibles). Ensuite suivent les cadres théorique et méthodologique. Enfin, les résultats présentent les facteurs de succès, les limites ainsi que les disparités entre les municipalités.

## 1. Revue de littérature

L'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU montre clairement que la transition vers des systèmes alimentaires écologiquement, socialement et économiquement durables est une nécessité pour atteindre le développement durable (ONU, 2015). Or, selon le rapport *Résumé de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021* (FAO et collab., 2021), tout porte à croire que l'objectif 2 des ODD, qui vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable, ne sera pas atteint d'ici 2030. Tout récemment, un rapport mondial sur les crises alimentaires (Global Network Against Food Crises, 2024) indiquait que 281,6 millions de personnes, soit 21,5 % de la population mondiale, ont fait face à un niveau d'insécurité alimentaire aigu et que 59 pays/territoires sont en crise alimentaire en 2023. Un chiffre qui est en augmentation depuis plusieurs années.

Parmi les facteurs qui expliquent cette hausse, les changements climatiques, qui ont des effets négatifs sur la production agricole, sur la sécurité alimentaire (GIEC, 2014; IPPC, 2023) et sur l'ensemble du système agroalimentaire, peuvent être nommés. La pandémie de COVID-19 a aussi fragilisé les systèmes d'approvisionnement et les filières agricoles. Plusieurs pays ont dû faire face à des problèmes d'accès à l'alimentation. Dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 des Nations Unies, la nécessité d'une remobilisation des États membres et d'un renforcement de la solidarité internationale pour réduire la faim à l'échelle mondiale a été soulevée à travers un plus fort investissement dans les domaines du développement agricole et de la nutrition. Il est important de prendre en compte des liens d'interdépendance entre, d'une part, agriculture et sécurité alimentaire et, d'autre part, enjeux mondiaux du climat et biodiversité (Le Grix, 2021).

Au Québec, la problématique de l'insécurité alimentaire touche 17 % des enfants (Clouston, 2019). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, un rapport de la Direction de santé publique précise qu'environ 29 000 adultes, soit 13 % des personnes âgées de 18 ans et plus, vivaient, en 2012, dans une situation d'insécurité alimentaire en raison d'un manque de ressources (Clouston, 2018). Par ailleurs, 15 % de la population habitait un désert alimentaire, soit un secteur défavorisé où il y a un faible accès à des commerces alimentaires pouvant faciliter une saine alimentation (marchés publics, fruiteries, épiceries et supermarchés).

Un des facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire réside dans l'urbanisation. Selon Gagné (2011), « l'urbanisation croissante et l'étalement des villes dans les différentes parties du monde questionnent la durabilité des systèmes d'approvisionnement alimentaire des citadins » (p. 123). Cette croissance urbaine se fait au détriment des zones rurales, qui connaissent l'exode de leur population (Dumont, 2017), entraînant des changements de mode de vie et de consommation. Les villes sont des « espaces à forte densité de population et donc d'habitat, [ce] qui limite les espaces de production agricole extensifs » (Bricas et collab., 2017, p. 19). Dès lors, les espaces cultivables en zones urbaines et périurbaines disparaissent (Sonnino, 2009; Brand et collab., 2017) en faveur des habitations résidentielles.

L'approvisionnement alimentaire des centres urbains s'appuie de plus en plus sur une agriculture productiviste issue de systèmes agroalimentaires industriels plus globaux et internationaux (Sonnino, 2009), accentuant ainsi les problèmes d'insécurité alimentaire. Or, la fragilité et les limites de ce modèle agro-industriel sont de plus en plus évidentes et ont été exacerbées par la pandémie, qui a mis à mal plusieurs systèmes de production qui subissaient déjà les impacts des changements climatiques.

La sécurité alimentaire fait référence à « un état selon lequel les populations ont accès en tout temps, dans la dignité, à suffisamment d'aliments pour pouvoir mener une vie saine et active » (Hamelin et Bolduc, 2003, p. 58). La sécurité alimentaire demeure un enjeu d'actualité, autant dans les pays en développement que dans les pays développés (Touzard et Fournier, 2014).

L'enjeu de l'alimentation fait également appel à la notion de justice alimentaire, qui naît « à la croisée des discours sur le droit à l'alimentation, sur les objectifs de durabilité appliqués aux systèmes alimentaires, et sur les risques d'insécurité alimentaire dans des situations de pauvreté et de précarité » (Hochedez et Le Gall, 2016, p. 3). La justice alimentaire cherche à assurer un partage équitable des bénéfices et des risques concernant les lieux et la façon dont la nourriture est produite, transformée, transportée, distribuée et mangée (Hochedez et Le Gall, 2016).

Si l'insécurité alimentaire concerne, d'une part, l'indisponibilité d'aliments de qualité et, d'autre part, l'incapacité de les acquérir (Blanchet et Rochette, 2011), il est possible de souligner que le phénomène relève de caractéristiques environnementales ainsi que de caractéristiques individuelles.

Les caractéristiques environnementales peuvent être associées à la faible diversité de production alimentaire, aux pertes post-récoltes, à l'éloignement géographique par rapport aux centres ou à d'autres caractéristiques de l'environnement biophysique. Quant aux caractéristiques individuelles, elles peuvent faire référence à la capacité financière des ménages de se procurer des aliments (Doyon et collab., 2020).

D'autres variantes influencent l'insécurité alimentaire, notamment les politiques mises en place ainsi que les aspects sociodémographiques. Des changements structurels sont nécessaires pour convertir les systèmes et les modes de consommation afin de favoriser une transition vers un système alimentaire qui considère l'environnement physique, économique, social et politique, et qui met en valeur la typicité culturelle de l'alimentation pour accroître la santé collective (Vivre en ville, 2022). Ancrer l'alimentation dans les territoires peut favoriser la durabilité des systèmes alimentaires (Galarneau, 2014).

Les questions alimentaires ont longtemps été au cœur des agendas des villes et des territoires. Avant la révolution industrielle, les villes étaient pensées en fonction de l'alimentation. Par exemple, des marchés alimentaires étaient généralement au centre des villes, la nourriture était produite en périphérie, le nom des rues était fréquemment associé à des aliments ou à des métiers conséquents, l'architecture des maisons était pensée en fonction de l'approvisionnement alimentaire, etc. C'est ce que Steel (2013) appelle la « ville organique », soit la ville façonnée par l'alimentation, où l'accès à des marchés

alimentaires, à des abattoirs, à des espaces d'autosubsistance (p. ex., jardins, vergers) était facile. En ce sens, nourrir les villes est devenu à nouveau une préoccupation au sein des gouvernements locaux. Cependant, au-delà de la quantité et de l'accessibilité des aliments, « nourrir la ville » inclut aujourd'hui bien plus d'enjeux relatifs au système alimentaire, selon Bricas et ses collègues (2017) :

Alors que les problématiques alimentaires ont longtemps été dominées par la question de la suffisance de la production, focalisant l'attention sur cette étape, la notion de système alimentaire se veut plus large, considérant non seulement la production, mais tout ce qui la précède et lui succède. (p. 21)

L'expansion des villes, la croissance démographique et la vulnérabilité climatique alimentent et accentuent les enjeux socioéconomiques des territoires parmi lesquels les questions de sécurité alimentaire occupent une place importante. Cela se traduit par la faim qui est « beaucoup plus voyante » (Lagandré, 2009, p. 158) dans les zones urbaines, sans prétendre à son amélioration dans les zones rurales. Une solution proposée vise à transformer les systèmes alimentaires afin de favoriser « le droit de chaque être humain d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive conformément au droit à une nourriture adéquate et au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim » (Roncarolo et Potvin, 2016, p. 1).

## 2. Cadre théorique et conceptuel

### *Théorie du changement*

Au cours des 20 dernières années, de nombreuses critiques ont été apportées à la recherche en milieu autochtone et, plus largement, auprès de groupes catégorisés par des problèmes sociaux partagés. La chercheuse d'origines nêhiyaw et saulteaux Margaret Kovach (2015) souligne que, depuis le siècle des Lumières, la pensée moderne s'est définie par une célébration de la science, du raisonnement scientifique par la pensée rationnelle, de la vérité. La transformation des systèmes alimentaires fait appel à plusieurs théories, dont la théorie du changement, qui est une « méthode qui explique comment une intervention donnée ou un ensemble d'interventions sont censés conduire à un changement précis sur le plan du développement, grâce à une analyse des liens de cause à effet fondée sur les éléments de preuve existants » (Groupe des Nations Unies pour le développement, 2015, p. 3). Cette théorie, dans une démarche de mobilisation, n'est perceptible que :

lorsque l'on atteint les trois changements suivants : un changement des objectifs des politiques et des cadres normatifs qui orientent l'action publique; un changement des instruments qui permettent de concrétiser et de mettre en mouvement l'action publique dans un domaine; un changement des cadres institutionnels qui structurent l'action publique dans le domaine concerné. (Muller, 2005, p. 156-157)

Le changement n'est donc possible que grâce au concours des acteurs et des partenaires locaux et internationaux.

### *Théorie de l'acteur-réseau*

L'implication des acteurs est basée sur la théorie de l'acteur-réseau, qui fait l'objet d'autres désignations comme l'étude des « réseaux sociotechniques » ou la « sociologie de la traduction » (Akrich, Callon & Latour, 2006). Les systèmes alimentaires durables constituent ainsi des réseaux de collaboration territoriale, notamment dans le but d'accroître la santé environnementale et sociale d'une collectivité. La formule « acteur-réseau » désigne à la fois « un réseau hétérogène d'intérêts alignés entre eux, et le processus qui mène éventuellement à la production d'un artefact sociotechnique » (Mahil et Tremblay, 2015, p. 235). La théorie de l'acteur-réseau stipule aussi que le succès ou l'échec d'un projet innovant ne dépend pas des caractéristiques intrinsèques d'une innovation, mais d'un réseau capable

de lier ensemble des actants hétérogènes; elle « s'intéresse aux processus de mobilisation des acteurs autour d'une thématique (Callon, 1988) en le décomposant en différentes phases » (El Abboubi et Cornet, 2010, p. 276).

#### *Théorie des parties prenantes*

Le changement et l'interaction entre les acteurs font donc appel à la notion de partenariat, qui « met l'accent sur le processus consistant à apprendre à travailler ensemble, à mettre en valeur les apports mutuels et positifs, incluant les connaissances, les savoirs et les intérêts individuels. Pour certains auteurs, la plupart des partenaires œuvrent avant tout à la défense de leurs intérêts personnels. L'objectif de résultats permet toutefois de mettre l'accent sur les visées collectives et la résolution des problèmes communs » (Bouchard et collab., 2011, p. 62). La démarche Municipalité Nourricière implique les acteurs municipaux, les organismes communautaires, les groupes citoyens et d'autres acteurs autour de la question de l'insécurité alimentaire. La théorie des parties prenantes est mobilisée pour mettre en évidence la présence et la considération des acteurs reliés à une organisation (Freeman, 1984; Clarkson, 1995; Mullenbach, 2007).

### **3. Cadre méthodologique**

Cette recherche exploratoire a débuté par une recension des écrits réalisée en 2021. Ensuite, une fois la problématique, les objectifs de recherche et la méthodologie définis, les municipalités ciblées et les différentes parties prenantes de la recherche, notamment l'organisme EURÉKO!, qui pilote la démarche Municipalité Nourricière, ont été approchées pour la collecte de données primaires en 2023, après un report en 2022 causé par des circonstances exceptionnelles. Cette recherche a fait l'objet d'une évaluation par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi<sup>2</sup>.

Dans une approche qualitative qui permet de « comprendre les expériences personnelles et [d']expliquer certains aspects de phénomènes sociaux » (Kohn et Christiaens, 2014, p. 68), des guides d'entretien permettant de collecter les informations auprès des parties prenantes et pouvant aider à la compréhension de la démarche Municipalité Nourricière et ses retombées ont été élaborés. Les informations recueillies ont été traitées et analysées avec le logiciel NVivo.

La collecte de données dans les quatre municipalités (Bégin, Hébertville-Station, Labrecque et Saint-Bruno) a été réalisée à l'été 2023 avec un échantillon probabiliste, représentatif de la population cible et choisi de façon aléatoire. Dans chacune des quatre municipalités, deux employés de l'administration municipale, deux citoyens ayant participé au projet et deux autres citoyens ayant bénéficié des retombées du projet ont été interviewés, en plus des deux membres d'EURÉKO! qui ont accompagné la démarche, pour un total de 26 entrevues.

Les données primaires recueillies, le guide d'accompagnement des communautés et le recueil d'expériences par le biais de l'enquête sur le terrain ont permis de mieux maîtriser la Démarche et les différentes étapes de son application. L'analyse des documents et des témoignages a permis de définir les objectifs et les étapes de la Démarche, ainsi que des stratégies de pérennisation et d'optimisation dans d'autres communautés ou municipalités.

#### 4. Résultats sur la démarche Municipalité Nourricière

Les résultats sont présentés en sous-sections qui explorent comment la démarche Municipalité Nourricière favorise la sécurité alimentaire, son intégration dans les stratégies et initiatives alimentaires, et les réalités vécues par quatre municipalités distinctes. Cette analyse inclut également les facteurs de succès et d'échec ainsi que les impacts et limites de cette démarche.

##### 4.1 Se mobiliser pour la sécurité alimentaire

La démarche Municipalité Nourricière a été expérimentée dans huit municipalités rurales comportant 5000 habitants et moins. Elle se définit comme étant : « une alliance qu'on fait entre des élus et des citoyens pour créer plus de résilience alimentaire locale [...] sur le territoire des municipalités » (EURÉKO!, 2018, s. p.). Le rétablissement d'un système alimentaire résilient et à l'échelle locale est un moyen de regagner collectivement du pouvoir sur la sécurité alimentaire. La Démarche propose ainsi une approche de démocratie participative qui rassemble les élus et citoyens dans la construction d'un système alimentaire à échelle humaine.

Les buts de la Démarche sont : informer, sensibiliser et engager la communauté à résoudre ses enjeux de sécurité alimentaire; doter les administrations municipales et les citoyens d'outils d'organisation visant la résilience alimentaire; repositionner les citoyens de tout âge au cœur de leur alimentation et du monde agroalimentaire; augmenter le partage et la réappropriation des connaissances et des savoirs quant à la production, à la transformation et à la conservation des aliments; encourager l'implantation de projets d'agriculture urbaine dans les espaces publics; vitaliser les communautés en favorisant les saines habitudes de vie par la consommation d'aliments frais et en développant le sentiment d'appartenance et de solidarité (EURÉKO!, 2020).

La démarche Municipalité Nourricière s'articule ainsi autour de cinq objectifs :

1. augmenter la production et la consommation locales d'aliments frais et biologiques par les citoyens;
2. engager les administrations municipales et les citoyens dans la relocalisation de la production d'aliments dans leur communauté;
3. informer et sensibiliser sur les émissions de gaz à effet de serre en provenance du secteur agroalimentaire et démystifier le compostage;
4. offrir des outils concrets de changements de comportements vers une plus grande production, conservation et consommation d'aliments locaux qui contribueront à une plus grande résilience alimentaire vis-à-vis des changements climatiques; et
5. créer des cœurs de villages vitalisés qui susciteront un sentiment d'appartenance et de solidarité ainsi que des aménagements qui favorisent les saines habitudes de vie (EURÉKO!, 2020).

La municipalité peut favoriser l'accès à des aliments frais en relocalisant la production, la consommation et la conservation alimentaires « au cœur de son village » (EURÉKO!, 2020). La démarche Municipalité Nourricière se veut également rassembleuse. Elle permet de réunir différents acteurs, dont les citoyens, les élus et les agriculteurs, autour de projets agroalimentaires. Les projets qui ont été concrétisés dans les différentes municipalités participantes correspondent, par exemple, à l'aménagement de forêts nourricières collectives sur des terrains publics, à l'implantation de jardins communautaires, à l'organisation de fêtes des récoltes, à la transformation des aménagements paysagers en aménagements paysagers comestibles ou encore à l'organisation d'activités éducatives sur des thèmes agroalimentaires variés (EURÉKO!, 2018).

La démarche Municipalité Nourricière se distingue des autres projets d'agriculture urbaine mis sur pied par EURÊKO!, notamment les jardins sur les terrains des organisations privées et à but non lucratif, les forêts nourricières publiques ainsi que les circuits comestibles municipaux. Ainsi, la Démarche met de l'avant l'utilisation des espaces publics, ce qui n'est pas le cas dans les projets de jardins implantés dans les organisations. De plus, les jardins dans les organisations sont potentiellement des projets de type « clés en main » (EURÊKO!, 2020), alors les utilisateurs, qu'il s'agisse de résidents, d'enfants des maisons des jeunes ou encore d'employés, ne sont pas nécessairement impliqués dans l'élaboration et la réalisation du projet.

## 4.2 Dans l'univers des stratégies alimentaires

La démarche Municipalité Nourricière semble aller au-delà d'un projet d'agriculture urbaine. En effet, il s'agit d'une démarche, et non d'un projet. Selon le dictionnaire *Larousse*, la définition du mot « démarche » fait allusion à une « manière de conduire un raisonnement, de progresser vers un but par le cheminement de la pensée »; il s'agit d'une « méthode » ou d'une « manière d'agir ». La démarche Municipalité Nourricière est ainsi davantage un processus, qui va au-delà d'une agriculture urbaine pratiquée ou vécue. Elle est teintée par l'engagement des administrations municipales et par le pouvoir consenti aux citoyens, ce qui fait qu'elle se démarque des autres projets d'agriculture urbaine.

La littérature qui relie les initiatives agroalimentaires à l'engagement des pouvoirs municipaux met de l'avant le concept des stratégies alimentaires municipales (Sonnino, 2009; Mansfield et Mendes, 2013; Lardon et Loudiyi, 2014; Bissardon et Boulianne, 2016). Des stratégies et des politiques globales concernant le système alimentaire à l'échelle municipale apparaissent de plus en plus en réponse aux dysfonctionnements du système agroalimentaire mondial (Perrin et Soulard, 2014). Comme le souligne Sonnino (2009), les enjeux actuels vont au-delà de l'agriculture urbaine. Les villes tentent de s'organiser en faveur d'un système alimentaire plus durable : « Les gouvernements municipaux tentent d'accomplir ce que les politiques mondiales et nationales n'ont pas réussi à faire en établissant de nouveaux liens et de nouvelles relations entre les différents étapes et acteurs de la chaîne alimentaire » (Sonnino, 2009, p. 431, trad. libre).

L'insécurité alimentaire est un enjeu fréquemment associé aux pays en développement, mais c'est également une réalité au Québec (Doyon et collab., 2020). Dans le contexte québécois, comme le précisent Blanchet et Rochette (2011), une situation d'insécurité alimentaire est présente « lorsque la disponibilité d'aliments sains et nutritionnellement adéquats, ou la capacité d'acquérir des aliments personnellement satisfaisants par des moyens socialement acceptables, est limitée ou incertaine » (p. 1).

En 2017, au Québec, la moyenne mensuelle des personnes aidées par les banques alimentaires s'élevait à 400 000 individus, comprenant 150 000 enfants, qui ont recours aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire (Les Banques alimentaires du Québec, 2017).

## 4.3 Dans le mouvement des initiatives alimentaires

D'abord, nous observons un intérêt manifeste pour l'agriculture au sein des villes, particulièrement dans les départements d'aménagement, comme le mentionnent entre autres Lardon et Loudiyi (2014) :

De plus en plus, les villes se saisissent de l'agriculture pour inventer de nouvelles formes urbaines intégrant des espaces ouverts; la planification territoriale produit des normes qui encouragent l'intégration des activités et des espaces agricoles; des initiatives locales érigent l'agriculture et l'alimentation en questions publiques. (p. 4)

Ensuite, comme exemples d'initiatives concrètes mises sur pied dans les villes, on retrouve l'élaboration de chartes alimentaires ou de programmes pour contrer l'insécurité alimentaire, l'apparition de fermes urbaines, l'implantation de jardins ou de vergers communautaires, la mise en place de marchés publics, etc. (Mansfield et Mendes, 2013).

La démarche Municipalité Nourricière s'inscrit dans ce mouvement où émergent des initiatives autour de la relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture urbaines. De plus, les multiples initiatives mises en place semblent viser un point commun : la nécessité d'entamer une transition vers un système alimentaire plus durable. Comme le précisent Bissardon et Boulianne (2016), cette vision du paradigme de la durabilité correspond à « la recherche et à l'identification de manières de produire, de distribuer et de consommer plus écologiques, plus justes socialement, viables économiquement et [favorisant] la santé » (p. 331).

Les objectifs de la Démarche concordent ainsi avec le foisonnement d'initiatives agroalimentaires visant une production, une distribution et une consommation plus durables.

#### 4.4 Quatre municipalités, quatre réalités, plusieurs appropriations de la Démarche

L'objectif global de la démarche Municipalité Nourricière est de promouvoir l'adaptation aux changements climatiques en renforçant la résilience alimentaire à l'échelle locale. Les principales orientations poursuivies par les différentes municipalités participantes sont multiples. EUREKO! cherche avant tout à susciter une prise de conscience des enjeux des changements climatiques et à promouvoir l'autosuffisance alimentaire. L'organisme environnemental tente d'éduquer et de conscientiser les petites municipalités à la notion de résilience alimentaire, tout en développant l'expertise locale en matière d'autonomie alimentaire et de savoirs.

Pour sa part, la municipalité de Saint-Bruno, à l'est du Lac-Saint-Jean, mise sur la création d'activités communautaires autour de la production alimentaire locale. Elle vise à promouvoir la participation citoyenne et l'engagement communautaire, à sensibiliser la population à l'approvisionnement local et à l'autosuffisance alimentaire, tout en réalisant cette autonomie de façon concertée. Embellir la municipalité et renforcer les liens intergénérationnels font également partie de ses orientations, tout comme l'éducation et la transmission des connaissances aux jeunes.

La municipalité de Labrecque, au nord-est du Lac-Saint-Jean, souhaite développer des compétences innovantes, éveiller la curiosité et encourager la sécurité alimentaire locale. De plus, elle entend faire la promotion des initiatives locales en alimentation et démocratiser l'information, tout en conservant ses jardins collectifs.

Quant à la municipalité de Bégin, au nord du Saguenay, elle encourage les citoyens à jardiner, met en place des activités communautaires éducatives sur l'alimentation et crée un sentiment d'appartenance avec les bénévoles engagés, ce qui permet aux citoyens de s'approprier le projet.

Pour finir, la municipalité d'Hébertville-Station, au sud-est du Lac-Saint-Jean, souhaite assurer la diversification de la production de la serre communautaire, mettre à disposition une variété de fruits et légumes locaux, et ainsi développer l'entraide et la solidarité communautaire.

La réduction du gaspillage alimentaire est l'un des objectifs de la Démarche. Pour ce faire, il faut encourager la consommation immédiate ou la transformation de la nourriture produite afin d'éviter le gaspillage. En outre, des publicités sont diffusées afin d'encourager les populations à faire profiter leurs voisins de leurs surplus, plutôt que de les jeter à la poubelle. Dans ce contexte, la communication et les interactions entre les personnes sont mises de l'avant afin de mieux coordonner les récoltes et la distribution en vue de réduire au maximum les pertes.

Initialement, il était aussi question de développer une forme d'autonomie alimentaire locale en cartographiant les ressources alimentaires de la région. Toutefois, l'initiative a davantage été orientée vers la conscientisation et la découverte, plutôt que vers la production alimentaire à plus grande échelle.

Le renforcement des liens sociaux constitue un autre objectif crucial. Il s'agit de réunir les citoyens autour de projets communs de récolte et de jardinage en vue de promouvoir la socialisation et le maintien de relations positives au sein de la population. La volonté est de faire prendre conscience aux gens de l'autonomie alimentaire en favorisant la production individuelle et collective. En outre, il s'agit de faire prendre conscience aux gens de la production des aliments, de la nécessité du partage et de les éduquer aux bonnes techniques de cueillette et de cuisine. La finalité de l'initiative est de concevoir de nouveaux espaces communautaires liés à l'alimentation afin de capter l'intérêt et le soutien de la population.

#### 4.5 Des projets distincts selon les priorités des municipalités

Il ressort de l'analyse que la démarche Municipalité Nourricière a été déployée de diverses manières au sein des municipalités. Loin de se concentrer uniquement sur la production alimentaire, elle englobe l'ensemble du système alimentaire local, par le biais de divers projets et initiatives (voir tableau 1) :

Municipalités	Projets et initiatives
<b>Bégin</b>	Projets d'aménagement paysager; forêt nourricière avec des aménagements comestibles; marché public où les citoyens peuvent échanger leurs récoltes; agriculture urbaine avec l'école primaire; rencontres lors desquelles les Béginois partagent leurs connaissances sur l'alimentation saine, locale et forestière
<b>Hébertville-Station</b>	Création d'îlots nourriciers; frigo communautaire; aménagement comestible; transformation des aliments avec l'école; serre communautaire
<b>Labrecque</b>	Jardin de production communautaire en lien avec les écoles; bacs d'aménagement comestibles; mise à disposition d'endroits de collecte de paniers alimentaires locaux; fête des récoltes; activités éducatives autour de la récolte et de la cuisine
<b>Saint-Bruno</b>	Platebandes; plantations d'arbustes; jardins communautaires; bacs; activités collectives avec l'école primaire et le CPE

Tableau 1 – Projets et initiatives de la démarche Municipalité Nourricière dans les quatre municipalités étudiées

#### 4.6 Facteurs de succès et d'échec

##### *Mobilisation*

Quoique l'initiative de la démarche Municipalité Nourricière ait favorisé la mise en œuvre de divers projets au sein des quatre municipalités, il est ressorti de l'analyse des informations recueillies lors des entrevues que certains de ces projets n'ont pas connu l'évolution prévue. La mobilisation autour de l'approche de la Démarche a été très forte au départ, mais une baisse de la mobilisation à cause de la pandémie de COVID-19 et de l'implication des acteurs a conduit à la paralysie de certaines initiatives. De fait, cette mobilisation ne s'est pas maintenue.

Ainsi, quelques projets recensés par les municipalités n'ont jamais vu le jour. Par exemple, les personnes interviewées regrettent que les bancs publics qu'ils avaient demandés n'aient pas été installés, malgré les démarches effectuées auprès de la municipalité. De la même manière, les projets de coopération avec les écoles peinent à se concrétiser.

Par conséquent, en dépit des premières ambitions, la mise en œuvre effective des projets de la Démarche a été compromise par un manque de mobilisation et d'implication durable de la part des parties prenantes, problème encore aggravé par la pandémie. Un tel constat met en exergue les défis à relever pour pérenniser ce type d'initiative de développement territorial durable.

La mise en œuvre et le maintien des projets issus de la Démarche ont nécessité la mobilisation de diverses ressources, notamment humaines, financières et locales. L'implication des parties prenantes a largement contribué à la réussite de la Démarche au sein des municipalités.

#### *Financement*

En matière de ressources financières, la démarche Municipalité Nourricière a d'abord obtenu des subventions de partenaires tels que le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Par la suite, il a fallu, dans chaque municipalité, faire appel à d'autres sources de financement provenant de l'interne, à travers des activités de collecte de fonds par le comité de la Démarche et des actions citoyennes, pour bénéficier d'autres subventions.

D'autres acteurs locaux ont été impliqués dans la mise en œuvre des projets de la Démarche. En plus du soutien financier de la municipalité, Nutrinor a fourni du soutien financier des bons d'achat pour la quincaillerie. Par ailleurs, le MAPAQ a contribué financièrement par le biais du programme gouvernemental de soutien aux projets pour le développement des collectivités productrices d'aliments. Les autres municipalités ont pu profiter d'autres avantages pour mettre en œuvre la Démarche.

#### *Protocole d'entente*

La signature d'un protocole entre EURÊKO! et chaque municipalité définit les obligations financières et matérielles de la municipalité à l'égard des projets de la Démarche avec un investissement pendant cinq ans. La municipalité de Saint-Bruno a directement pris en charge l'élaboration d'un budget pour l'installation des premières platebandes. La plupart des municipalités concernées disposent en outre de ressources agricoles et alimentaires locales mobilisables, telles que des exploitations diversifiées dans des secteurs comme le lait et la volaille. Tel est le cas de Saint-Bruno, qui jouit d'un contexte agricole propice. En plus, il a été possible pour les municipalités participantes de puiser dans les ressources et les initiatives locales existantes ainsi que dans une stratégie de communication solide, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets.

## **4.7 Retombées et limites**

#### *Sensibilisation et découverte*

La démarche Municipalité Nourricière a eu des impacts significatifs au sein des municipalités sur l'apprentissage et la découverte, sur la sensibilisation, sur la solidarité et l'entraide, sur la transmission et le partage, sur le bien-être et l'intérêt ainsi que sur l'intergénérationnel. Elle a permis aux citoyens d'apprendre sur le portrait alimentaire de leur municipalité, de travailler ensemble sur des projets communautaires et de découvrir des plantes comestibles qui peuvent pousser sur le territoire et dont ils n'avaient pas connaissance.

Grâce à la Démarche, dans les municipalités participantes, les populations ont été sensibilisées à l'importance d'être en autonomie alimentaire. Cette réalisation s'est manifestée par le fait que, dans les municipalités, de plus en plus de personnes ont appris à avoir un potager et à faire de la transformation alimentaire de leurs fruits et légumes.

#### *Non-atteinte de l'autonomie alimentaire*

Toutefois, il faut souligner que les divers projets de la Démarche mis en œuvre n'ont pas encore permis à ces municipalités d'être en autonomie alimentaire. D'une part, parce que les projets de production alimentaire ne sont pas d'assez grande envergure pour permettre de produire en grande quantité. Ces projets de production se limitent à la production de fruits et légumes. Aussi, dans certaines municipalités, les projets portant sur le partage, sur la transformation et sur la conservation de produits alimentaires ne sont pas très développés. D'autre part, il faut une collaboration avec l'ensemble des initiatives alimentaires ne provenant pas de la Démarche qui se développent dans la municipalité et aux alentours pour espérer l'autonomie alimentaire.

Dans les municipalités où les projets de partage et même de production alimentaire sont assez développés, il existe une certaine manière de venir en aide aux personnes plus démunies en comblant un tant soit peu leurs besoins en produits alimentaires. Dans certains cas, les habitudes alimentaires ne sont pas en faveur d'une valorisation de l'offre alimentaire locale. Plusieurs personnes, malgré la sensibilisation sur l'autonomie alimentaire locale, sont habituées à s'approvisionner en supermarché, plutôt que d'aller cueillir dans les jardins collectifs. Certaines éprouvent même un malaise à se servir dans les jardins communautaires.

#### *Acquisition de connaissances*

La démarche Municipalité Nourricière a permis également aux personnes participantes d'acquérir des connaissances sur les plantes comestibles, notamment grâce aux activités dans les écoles auprès des jeunes. Ceux-ci sont de plus en plus conscientisés à la production des aliments sur leur territoire, que ce soit à travers des jardins communautaires ou des potagers à la maison.

La collaboration des écoles et des résidences pour personnes âgées dans certaines municipalités à des projets culinaires (incluant des projets de transformation des fruits et légumes pour la conservation) a permis aussi aux jeunes d'en apprendre sur la cuisine. De même, à travers ces projets, les jeunes sont sensibilisés sur la réduction du gaspillage alimentaire en apprenant à valoriser les produits alimentaires peu abîmés, laids mais comestibles.

#### *Rencontres intergénérationnelles et collaborations*

Nul doute que, dans les municipalités où il y a eu la participation des jeunes et des personnes âgées, il y a eu des occasions de rencontres intergénérationnelles et de transmission des savoirs. Généralement, les occasions de rencontres entre personnes aux diverses expériences et connaissances dans la mise en œuvre de la Démarche ont permis la création de liens sociaux et de lutter contre l'isolement, notamment pour des personnes âgées et des nouveaux arrivants, en plus de favoriser la transmission de connaissances. Des relations de collaboration et des échanges entre les citoyens et les élus des municipalités ont renforcé le sentiment d'appartenance et l'engagement communautaire.

*Faible mobilisation à long terme*

Cependant, ces rencontres n'ont été qu'à court terme. Elles ont en quelque sorte été compromises par la faible mobilisation de la population générale et par son implication dans la Démarche à long terme. L'engouement initial des participants s'est estompé au fil du temps, soit par manque de temps pour s'impliquer – surtout ceux et celles qui travaillent à temps plein –, soit parce que l'énergie et le temps investis sont énormes par rapport aux bénéfices tirés. Par ailleurs, plusieurs citoyens ne trouvent pas un grand intérêt à s'impliquer, d'autant plus que l'implication est bénévole.

*Enjeux de communication*

Il y a aussi des enjeux de communication et de compréhension autour de certains projets qui ont créé des tensions entre les participants. Des membres du comité de mobilisation ne se sont pas investis à 100 % dans leurs tâches, ce qui a renforcé la démotivation. Notons aussi que l'implication de certains membres du comité était bénévole, ce qui ne motive pas une implication à long terme.

*Ralentissement pandémique*

La pandémie de COVID-19 a été une contrainte majeure pour la mobilisation et la participation citoyennes. Les confinements ont maintenu les personnes chez elles pendant une partie de 2020 et 2021, alors que la Démarche venait d'être déployée dans les municipalités. Les membres de certains comités de mobilisation ne réalisaient pas entièrement leurs tâches. Les mêmes personnes étaient dans plusieurs autres comités et le leadership n'était pas bien défini, ce qui a créé des tensions entre les autres membres.

*Manque de ressources financières stables*

En plus des limites déjà mentionnées qui freinent le développement des projets de la Démarche au sein des municipalités, un obstacle majeur est le manque de ressources financières stables et suffisantes sur toute la durée des projets. Par exemple, ce manque a fait que les municipalités ne disposent pas d'infrastructures adaptées pour protéger les plantations en hiver, donc les plantations se font le plus souvent en été uniquement. Le manque de financement a aussi fait que la plupart des membres des comités de mobilisation ne sont pas rémunérés.

*Projets petits, diversifiés et progressifs*

Pour le développement des projets de la Démarche, les participants proposent de partir d'un plus petit projet pour l'agrandir par la suite, et non l'inverse, parce que débiter par un grand projet ou avoir beaucoup de projets développés en même temps peut s'avérer excessif, moins efficace, difficile à gérer et à entretenir, et peut entraîner une perte de contrôle. Mieux vaut commencer avec un projet simple que de commencer avec quelque chose de complexe que la population a du mal à comprendre et à laquelle elle peine à adhérer, comme le montre l'extrait d'entrevue suivant :

Je le referais, mais probablement qu'on s'y mettrait à beaucoup plus petit comme emplacement, beaucoup plus facile à gérer, puis moins de plants pour commencer. Puis, on l'agrandit par la suite. Et non commencer avec un très gros projet qui est très difficile à gérer, puis qui cause plus de problèmes que d'avantages. (N2)

Les participants souhaitent que le développement des projets soit fait de manière progressive, c'est-à-dire qu'ils soient améliorés au fil du temps avec d'autres projets, en fonction des ressources et de la capacité de gestion/gouvernance de la municipalité. Aussi, il est proposé que les projets s'agrandissent au fil du temps, avec plus de diversité. Par exemple, les aménagements comestibles pourraient être plus diversifiés, avec différentes sortes de plantes (arbres et arbustes fruitiers, légumes, fleurs comestibles).

*Éducation et apprentissage collectif*

Les participants mentionnent également l'importance de favoriser l'apprentissage collectif à travers des séances d'éducation et de sensibilisation sur les projets, notamment la réalisation de panneaux et de capsules vidéo, ainsi que la diffusion de contenus sur les réseaux sociaux. L'extrait d'entrevue suivant en témoigne :

On ne l'a pas encore fait, [...] l'apprentissage collectif, pas individuel, là. Comme la sensibilisation qu'on va faire, puis que les gens vont apprendre des affaires dans notre forêt, bien, il faut qu'il y ait des petites pancartes. Puis qu'à l'arrivée de la forêt y ait une grosse pancarte qui pourrait expliquer les petits pictogrammes qui expliquent le projet. Il faut qu'il ait des activités qui soient faites dans la forêt pour ça. (N1)

Pour ce faire, le développement de projets doit inclure plus d'activités de communication afin de susciter l'implication citoyenne (p. ex., sensibiliser les parents à s'impliquer dans l'arrosage des plantes issues des projets, tenir des activités dans les écoles, etc.).

*Image positive*

Toujours dans le cadre du développement des projets, les participants proposent aux municipalités de créer une image positive des projets; d'informer les citoyens sur ce qui existe grâce à la Démarche; d'avoir des subventions régulières et un budget récurrent à long terme; de répertorier, soutenir et valoriser les initiatives dans les municipalités participantes (p. ex., jardins communautaires, producteurs locaux de fruits et légumes proposant des cueillettes à la ferme, fête des récoltes, activités de cuisine collective, etc.).

En outre, les municipalités devraient avoir une démarche qui encourage les citoyens à jardiner individuellement dans leur cour ou devant la maison; avoir des points de collecte afin de regrouper les commandes dans des endroits à proximité des habitants; valoriser les produits alimentaires issus des projets; développer un sentiment d'appartenance pour que les gens valorisent les projets, etc. Il est aussi nécessaire de mieux prendre en compte le climat dans le choix des plantes et dans la localisation des aménagements comestibles. L'entretien régulier des aménagements comestibles doit également être de mise.

*Autonomie et leadership*

Il faudrait outiller les municipalités pour les rendre autonomes afin qu'elles puissent poursuivre la Démarche. En ce qui concerne le leadership, les participants mentionnent un besoin de personnes non élues chargées des projets dans les municipalités qui se portent bénévoles pour une durée bien déterminée. La nécessité d'accompagnement professionnel dans la mise en œuvre des projets est soulignée. Ainsi, le rôle d'élu n'est pas idéal pour diriger les projets. Le leadership des bénévoles qui s'essouffle avec le temps non plus. Donc, il faudrait miser sur une organisation ou une personne avec une fonction spécifique, par exemple des agents de développement de la municipalité ou de la MRC. Les extraits d'entrevues qui suivent font état de cela :

Les actions de bénévoles, ça a une portée, puis un épuisement. Mais tout ce qui est porté par une organisation, ça se tient, dans le fond, par une organisation ou par une personne autoportante. Tu sais, ça vaut le coup, quand même. (N9)

Ça prend un accompagnement professionnel. Ça pourrait être par un employé municipal ou ça pourrait être un agent de développement d'une MRC. Je ne suis pas certain que le rôle d'un élu soit idéal par rapport à l'encadrement. (N12)

Les participants soulignent aussi le besoin d'avoir un leader qui délègue, sans prendre des responsabilités excessives par rapport aux autres membres du comité.

Pour que la médiation au sein des comités ne relève pas du mandat d'EURÊKO!, il est nécessaire d'avoir une personne, de préférence extérieure au comité, chargée de la médiation afin de gérer les tensions éventuelles sans prendre parti. Il est suggéré qu'EURÊKO! mette dans son *Guide d'accompagnement des communautés* des astuces et stratégies sur la communication non violente.

#### *Reconnaissance officielle*

Pour la pérennité de la démarche Municipalité Nourricière, la reconnaissance officielle de l'engagement des municipalités est nécessaire. Elle peut se faire par exemple à travers l'attribution de certificats de reconnaissance aux municipalités engagées. C'est une fierté d'être reconnue en tant que Municipalité Nourricière et cela encourage à aller de l'avant :

J'avais capté qu'il y avait comme une notion de reconnaissance qui est importante pour la pérennité. Je suis allé acheter dix cadres, que j'ai remis lors d'un grand rassemblement. J'ai remis les certificats de Municipalité Nourricière aux élus et aux comités, puis, pour vrai, c'était vraiment un beau moment. Les gens étaient vraiment fiers. (N11)

#### *Implication obligatoire des élus aux comités*

Toujours dans le but de pérenniser la démarche Municipalité Nourricière au sein des municipalités, comme il arrive parfois que les nouveaux élus d'une municipalité ne s'intéressent pas aux projets en cours, il est nécessaire de rendre l'implication obligatoire, comme c'est le cas des comités des loisirs, de la bibliothèque, etc. :

Il faut que ça devienne obligatoire, la démarche Municipalité Nourricière. Ça fait que c'est un peu dans ce sens-là qu'on se sent en ligne, dans le sens que, par exemple, dans des municipalités, il y a des comités : le comité de la bibliothèque, le comité des loisirs. (N11)

Ces impacts et limites sont donc à prendre en compte dans le développement futur des projets de la Démarche au sein des municipalités.

## **Conclusion**

L'objectif de cet article était de présenter les retombées et les limites de la démarche Municipalité Nourricière dans quatre municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui en ont bénéficié : Bégin, Hébertville-Station, Labrecque et Saint-Bruno.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une méthode de recherche exploratoire et qualitative. Ainsi, nous avons effectué une revue du *Guide d'accompagnement des communautés* (EURÊKO!, 2020), complétée par une revue de la littérature scientifique aux initiatives nourricières et aux systèmes

alimentaires territoriaux. Nous avons élaboré un cadre théorique sur les systèmes alimentaires durables, qui constituent des réseaux de collaboration territoriale entre les acteurs, et ce, dans le but d'accroître la santé environnementale et sociale d'une collectivité. Les données collectées auprès des chargés de projet d'EURÉKO! et dans les quatre municipalités à l'étude ont permis d'identifier des stratégies de pérennisation et d'optimisation de la Démarche comme réponse à l'insécurité alimentaire.

Les résultats ont démontré la pertinence de la Démarche, qui est un hybride entre un projet d'agriculture urbaine et une stratégie alimentaire municipale. Elle va au-delà d'un projet d'agriculture urbaine, notamment en raison de la nature de l'implication des élus ainsi que par le pouvoir consenti aux citoyens.

Rappelons que ce sont les municipalités rurales de moins de 5000 habitants qui sont ciblées par la Démarche. Ces dernières ont souvent moins de moyens financiers et de ressources pour de grands projets impliquant une stratégie, une politique, une charte ou un conseil alimentaire. La Démarche permet alors de miser sur la proximité et sur la solidarité des petits milieux pour dépasser l'idée de simples aménagements (forêts nourricières, jardins collectifs ou circuits comestibles) afin de proposer une démarche mobilisante et structurante pour et par la collectivité.

La démarche Municipalité Nourricière ne constitue pas nécessairement un conseil politique de l'alimentation puisqu'elle vise plus ou moins à élaborer des politiques alimentaires. Toutefois, elle est en mesure d'influencer certaines politiques. Même si la Démarche n'instaure pas directement de telles politiques, elle tente d'atteindre des objectifs qui rejoignent les politiques alimentaires et qui peuvent modifier ou encore optimiser le système alimentaire. Ainsi, elle apparaît plus ou moins comme une stratégie alimentaire, soit qui « coordonne et intègre des politiques alimentaires autonomes, mais elle les inclut également dans des objectifs plus larges de durabilité » (Mansfield et Mendes, 2013, p. 38, trad. libre).

Face aux difficultés rencontrées par les projets de la démarche Municipalité Nourricière, les participants entendus fournissent quelques pistes de réflexion pour améliorer les projets déjà en place ainsi que les futurs projets. Ces pistes de réflexion concernent les possibilités d'amélioration de la Démarche en matière de développement, de leadership, de médiation et de reconnaissance des actions menées, ainsi que les perspectives d'évolution pour rendre obligatoire la Démarche dans les municipalités.

## REMERCIEMENTS

*Les autrices et l'auteur soulignent l'appui financier du CRSH, à travers le programme Engagement partenarial, pour la réalisation de ce projet de recherche. Ce projet, sur les retombées de la démarche de Municipalités nourricières, n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration de l'organisme Eukéko! Les autrices et l'auteur tiennent à remercier Marie-Lise Chrétien-Pineault, chargée de projet à Euréko!, pour sa précieuse contribution tout au long du projet. Sans oublier les assistant.es de recherche qui ont contribué à différentes étapes de la recherche : Gabrielle Filiatrault, Dorine Riolland-Augereau, Pegwendé Agnès Balma, Bocar Harouna Diallo et Schamma Sarai Ada Dorcey.*

## NOTES

- 1 Le Forum sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT) est une démarche de mobilisation des différents acteurs en faveur de la mise en place de SAT sur tout le territoire du Québec. <https://forumsat.org>
- 2 La recherche a obtenu un certificat d'approbation éthique qui atteste de sa conformité à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains (projet n° 2021-692).

## RÉFÉRENCES

- Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (dir.). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Presses des Mines (<http://books.openedition.org/pressesmines/1181>).
- Bissardon, P. et Boulianne, M. (2016). Gouvernance alimentaire territorialisée. Dans P. Mundler et J. Rouchier (dir.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* (p. 323-341). Educagri.
- Blanchet, C. et Rochette, L. (2011). *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, Institut national de santé publique du Québec.
- Bouchard, J.-M., Kalubi, J.C. et Sorel, L. (2011). Le partenariat entre les parents et les intervenants: des perceptions aux réalisations. *Rivista Italiana di Educazione Familiare*, n. 2, pp. 61-78.
- Brand, C., Bricas, N., Conaré, D., Daviron, B., Debru, J., Michel, L. et Soulard, C.-T. (2017). *Construire des politiques alimentaires urbaines*. Quæ. <https://agritrop.cirad.fr/583808/1/Construire%20des%20politiques%20alimentaires%20urbaines.pdf>
- Brand, F. S. et Jax, K. (2007). Focusing the meaning(s) of resilience: Resilience as a descriptive concept and a boundary object. *Ecology & Society*, 12(1), 23. <https://doi.org/10.5751/ES-02029-120123>
- Bricas, N., Barles, S., Billen, G. et Routhier, J.-L. (2017). Les enjeux de l'urbanisation pour la durabilité des systèmes alimentaires. Dans C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel et C.-T. Soulard (dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines* (p. 19-38). Quæ. <https://agritrop.cirad.fr/583808/1/Construire%20des%20politiques%20alimentaires%20urbaines.pdf>
- Clarkson, M. E. (1995). A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance. *Academy of Management Review*, 20, 92-117. <https://doi.org/10.5465/amr.1995.9503271994>
- Clouston, M.-C. (2018). *Portrait des habitudes alimentaires de la population régionale – Vers une alimentation durable pour tous : des données pour alimenter la réflexion*. Direction de santé publique, Gouvernement du Québec. [https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2018/11/DSP\\_Portrait\\_alimentation\\_mars\\_032018.pdf](https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2018/11/DSP_Portrait_alimentation_mars_032018.pdf)
- Clouston, M.-C. (2019). *La perception d'intervenants scolaires sur l'insécurité alimentaire vécue par les enfants : bilan des entretiens réalisés auprès d'intervenants d'écoles primaires au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Direction de santé publique, Gouvernement du Québec. <https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2019/11/Rapport-Insecurite-alimentaire-2019.pdf>
- Collin, P., Livian, Y.-F. et Thivant, E. (2016). Michel Callon et Bruno Latour : la théorie de l'acteur-réseau. Dans T. Burger-Helmchen (dir.), *Les grands auteurs en management de l'innovation et de la créativité* (p. 157-178). Éditions EMS. <https://doi.org/10.3917/ems.burge.2016.01.0157>
- Doyon, M., Élie-Leonard, J. et Arsenault-Héty, C. (2020). La sécurisation alimentaire en milieu rural : le cas de trois initiatives agricoles innovantes. *Organisations & Territoires*, 29(2), 105-115. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1154>
- Dumont, G.-F. (2017). L'urbanisation du monde a-t-elle des limites? *Population & Avenir*, 5(735), 3. <https://doi.org/10.3917/popav.735.0003>
- El Abboubi, M. et Cornet, A. (2010). L'implication des parties prenantes comme un processus de construction sociale : analyse à partir de la théorie de l'acteur-réseau. *Management & Avenir*, 3(33), 275-297. <https://doi.org/10.3917/mav.033.0275>
- EURÉKO! (2018, 12 décembre). *La démarche Municipalité Nourricière* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=TMxbV56WRJk>
- EURÉKO! (2020). *Guide d'accompagnement des communautés : Municipalité Nourricière*. [https://eureko.ca/uploads/1\\_MN-GuideAccompagnement-2020-LR.pdf](https://eureko.ca/uploads/1_MN-GuideAccompagnement-2020-LR.pdf)
- Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman.
- Gagné, C. (2011). Urbanisation et durabilité des systèmes alimentaires. Dans C. Esnouf (dir.), *Pour une alimentation durable : réflexion stratégique du ALIne* (p. 123-142). Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.esnou.2011.01.0123>
- Galarneau, V. (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*. Vivre en ville.

- Global Network Against Food Crises. (2024). *The 2024 Global Report on Food Crises*. <https://www.fightfoodcrises.net/events/2024-global-report-food-crises>
- Groupe de la Banque mondiale. (2020, 23 avril). *Un choc à nul autre pareil : la pandémie de COVID-19 ébranle les marchés des produits de base*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2020/04/23/coronavirus-shakes-commodity-markets>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2014). *5<sup>e</sup> rapport du GIEC sur les changements climatiques et leurs évolutions futures – Partie 2 : impact, adaptation et vulnérabilité*. <https://leclimatchange.fr/impact-adaptation-vulnerabilite/>
- Groupe des Nations Unies pour le développement. (2015). *Théorie du changement : note d'orientation complémentaire relative aux PNUAD*. [https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theorie\\_du\\_Changement.pdf](https://unsdg.un.org/sites/default/files/UNDG-UNDAF-Companion-Pieces-7-Theorie_du_Changement.pdf)
- Hamelin, A.-M. et Bolduc, N. (2003). La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécois. *Service social*, 50(1), 57-80. <https://doi.org/10.7202/006919ar>
- Hochedez, C. et Le Gall, J. (2016). Justice alimentaire et agriculture : introduction. *Justice spatiale = Spatial justice*, 9, 1-31. <https://hal.science/hal-01342994>
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPPC). (2023). *Future climate change, risks, and long-term responses*. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/summary-for-policymakers>
- Kohn, L. et Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflète et perspectives de la vie économique*, LIII(4), 67-82. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>
- Lagandré, D. (2009). Vers une réforme de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. *Pour*, 202-203, 158-165. <https://doi.org/10.3917/pour.202.0158>
- Lardon, S. et Loudiyi, S. (2014). Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour*, 89(1-2), 3-10. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9362>
- Le Grix, M. (2021, 23 septembre). *Sommet sur les systèmes : « Pour une meilleure prise en compte des liens entre sécurité alimentaire et climat »*. Agence française de développement. <https://www.afd.fr/fr/actualites/sommet-securite-alimentaire-onu>
- Les Banques alimentaires du Québec. (2017). *Bilan-Faim Québec 2017*. [https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/09/BAQ\\_Bilan-Faim-Quebec-2017.pdf](https://banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2021/09/BAQ_Bilan-Faim-Quebec-2017.pdf)
- Mahil, A. et Tremblay, D.-G. (2015). Théorie de l'acteur-réseau. Dans F. Bouchard, P. Doray et J. Prud'homme (dir.), *Sciences, technologies et sociétés de A à Z* (p. 234-237). PUM. <https://doi.org/10.4000/books.pum.4363>
- Mansfield, B. et Mendes, W. (2013). Municipal food strategies and integrated approaches to urban agriculture: Exploring three cases from the global north. *International Planning Studies*, 18(1), 37-60. <https://doi.org/10.1080/13563475.2013.750942>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (2020, 14 décembre). *Tout le Québec s'investit : le ministre Lamontagne invite le milieu municipal et les communautés autochtones à soumettre leurs projets de plans de développement de communautés nourricières* [Nouvelle]. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/tout-le-quebec-sinvestit-le-ministre-lamontagne-invite-le-milieu-municipal-et-les-communaut-es-autochtones-a-soumettre-leurs-projets-de-plans-de-developpement-de-communaut-es-nourricieres>
- Mullenbach, A. (2007). L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises. *Revue des sciences de gestion*, 1(223), 109-120. <https://doi.org/10.3917/rsg.223.0109>
- Muller, P. (2005). Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs. *Revue française de science politique*, 55(1), 155-187. <https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0155>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2015). *Les objectifs de développement durable*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996a). *Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*. <https://www.fao.org/4/W3613F/W3613F00.htm>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996b). *Le système alimentaire et les facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire des ménages et la nutrition*. <https://www.fao.org/4/w0078f/w0078f06.htm>

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FIDA, UNICEF, PAM et OMS. (2021). *Résumé de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 : transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. <https://doi.org/10.4060/cb5409fr>
- Perrin, C. et Soulard, C.-T. (2014). Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture : le cas de Perpignan. *Géocarrefour*, 89(1-2), 125-134. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9456>
- Roncarolo, F. et Potvin, L. (2016). L'insécurité alimentaire comme symptôme de maladie sociale : analyse d'un problème social d'un point de vue médical. *Canadian Family Physician*, 62, e161-e163. <https://www.cfp.ca/content/cfp/62/4/e161.full.pdf>
- Sonnino, R. (2009). Feeding the city: Towards a new research and planning agenda. *International Planning Studies*, 14(4), 425-435. <https://doi.org/10.1080/13563471003642795>
- Steel, C. (2013). *Hungry city: How food shapes our lives*. Random House Group Ltd.
- Touzard, J.-M. et Fournier, S. (2014). La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire? *VertigO*, 14(1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.14840>
- Vivre en ville. (2022). *Compte-rendu du Forum des communautés nourricières*. <https://vivreenville.org/notre-travail/evenements/2022/compte-rendu-du-forum-des-communaut-es-nourricieres.aspx>